



LES CAUSSES ET LES CEVENNES
PATRIMOINE MONDIAL
**LEXIQUE DU PATRIMOINE
CAUSSES ET CEVENNES**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Les Causse et les Cévennes,
paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen
inscrit sur la Liste du patrimoine
mondial en 2011



Les Causse et les Cévennes
paysage culturel de l'agro-pastoralisme
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial

Édito :

Le patrimoine caussenard et cévenol aujourd'hui reconnu par l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, se compose d'une multitude d'éléments disséminés, pour la plupart, dans de vastes paysages.

Au travers de ce lexique illustré, nous avons souhaité vous apporter un complément d'information quant à l'origine, l'usage et les caractéristiques de ces éléments patrimoniaux afin que vous puissiez mieux les appréhender, les connaître et ainsi participer à leur valorisation.

Ce lexique n'a pas la prétention d'être exhaustif mais d'apporter de l'information sur ce qui compose le cœur de ce patrimoine désormais de valeur universelle.

Bonne découverte !

A

Agropastoralisme:

Définition générale :



Forme de pastoralisme qui associe l'élevage de troupeaux sur des parcours et la production de fourrages et céréales pour leur alimentation.

Définition plus précise :

L'agropastoralisme est un mode d'exploitation du milieu pratiqué par des populations vivant sur les parcours et gérant des troupeaux d'herbivores domestiques utilisant la végétation naturelle plus ou moins associée à d'autres ressources alimentaires. Ces activités produisent des paysages générés à la fois par la nature et les sociétés humaines.



Aire à battre :

Plate-forme dallée et parfois entourée de murets, présente dans les fermes et qui était destinée à battre les céréales pour en extraire les grains.

Aubrac (race) :



L'Aubrac est une race bovine parfaitement adaptée aux conditions de production extensive en altitude. Sa rusticité lui confère une bonne résistance aux conditions climatiques difficiles et permet de valoriser des fourrages, même grossiers. Réputée pour sa viande, elle arbore de longues cornes relevées aux bouts noirs et une belle robe unicolore couleur fauve, variant du marron clair au jaune-orangé. Cette race fournissait autrefois la totalité des bœufs d'attelage des fermes.

B

Bancels : Cf. terrasses



Béal :

Nom local d'un petit canal d'irrigation de faible pente construit, à ciel ouvert, à partir d'un barrage (« païssière ») sur un ruisseau pour amener l'eau aux terrasses cultivées. Certains béals peuvent circuler à flanc de coteau sur plusieurs kilomètres. Ils sont creusés à même le sol ou dans la roche, certains sont aménagés avec des troncs d'arbre creusés.

Sur les Causses, le béal désigne un canal aménagé pour la collecte des eaux pluviales des lavognes.

Blanche du Massif-Central : Cf. brebis

Bleu des Causses :

Le sud du massif central est la zone de production du label AOC (Appellation d'origine Contrôlée) et AOP (Appellation d'Origine Protégée) de ce fromage au lait de vache. Sa pâte est de couleur blanche et persillée de bleu-vert. Il est affiné dans les caves naturelles des Causses en Aveyron, dans le Gard et l'Hérault.

Bornes de délimitation :

Pierres dressées, brutes ou taillées, de hauteur et de forme variable, placées dès l'époque médiévale par les ordres monastiques, templiers et hospitaliers pour délimiter leurs terres. On peut en trouver de remarquables datées et sculptées de croix de Malte datées du 18^e siècle.

Bouissières :



Venant du mot « buis », il s'agit de haies de buis, parfois de plusieurs centaines de mètres de long, formant un passage couvert permettant de circuler avec les troupeaux à l'abri du soleil, du vent ou de la pluie. Les bouissières les plus remarquables se trouvent sur le Larzac et sont encore aujourd'hui entretenues pour permettre le passage des brebis. Autrefois, les feuillages pouvaient procurer de la litière ; les buis hachés menus et répandus dans les rues finissaient également par constituer du compost répandu dans les champs.

Brebis :



Quatre principales races de brebis sont présentes sur le territoire des Causses et des Cévennes.

La Blanche du Massif-Central : race à viande, originaire de la Margeride -zone de montagne située au Nord-Est des Causses en Lozère- elle est particulièrement rustique, sans corne et dont la toison blanche s'arrête au dessus du genou et laisse la tête et le cou à découverts. **La Caussenarde des Garrigues** : marcheuse infatigable, de silhouette élancée, elle arbore une toison courte et d'un blanc très pur. On la trouve principalement l'hiver arpentant les garrigues de l'Hérault. **La brebis Lacaune** : première race française en terme d'effectifs, elle se caractérise par une toison peu abondante et blanche. La *Lacaune lait*, plus nombreuse sur le territoire, produit notamment le lait pour Roquefort tandis que la *Lacaune viande* qui a une aire géographique plus vaste est plus spécifiquement destinée à la production des agneaux . **La Raïole** : de bonne taille et de toison brune, elle se caractérise par des cornes enroulées. Menacée de disparition, un plan de sauvegarde a été mis en place en 1980 afin d'assurer son maintien. Originaire des Cévennes elle valorise les châtaigneraies et les chênaies

du Midi pour transhumer ensuite l'été sur le Mont Aigoual ou le Mont Lozère.

C



Calade :

Ce terme désigne une voie pavée avec des pierres de provenance locale ou non, posées sans mortier, l'une contre l'autre et de champs, c'est à dire verticalement, ce qui leur assure une grande stabilité et solidité.

La calade a pour fonction première d'empêcher l'érosion du chemin causée par le ruissellement ou par un trafic trop important. C'est pourquoi, on les trouve généralement dans les rues et les chemins en forte pente.

Canaux : cf. *béal*

Causses :



Les Causses constituent un des plus grands ensembles karstiques d'Europe occidentale. Ils sont formés de sédiments marins déposés au cours de l'ère secondaire – il y a 150 à 200 millions d'années- dans une mer chaude. Au cours de l'ère tertiaire, en raison des poussées tectoniques des Pyrénées et des Alpes, ces roches sédimentaires ont été exhaussées, donnant naissance aux formes si caractéristiques des plateaux calcaires que l'on connaît aujourd'hui, entaillés par de profondes gorges créant ainsi plusieurs entités homogènes. L'altitude des causses oscille entre 750 et 1200 m. Une longue période d'érosion, encore active aujourd'hui, a entamé les causses calcaire pour donner forme à ces paysages si spécifiques constitués en surface de vastes chaos de rochers ruiniformes, de parcours, de dolines et sous-terre d'avens, de gouffres et de grottes. Une autre des caractéristiques de ces milieux est l'absence d'eau en surface qui a obligé l'homme à créer des constructions spécifiques et originales pour la capter et la conserver. (Cf. *citerne, toit-citerne, lavogne*)

Caves à fromages :



Très tôt aménagées dans des cavités rocheuses, grottes ou avens, les caves sont nécessaires à l'affinage des fromages. Aujourd'hui encore un bâti extérieur prolonge souvent une cavité naturelle de température et ventilation constantes. Les plus célèbres caves sont celles de Roquefort, aménagées dans une pente d'éboulis calcaire.

Cazelle :

Petite construction en pierre bâtie par les bergers sur les parcours où paissent les brebis pour se protéger du soleil et du vent tout en gardant le troupeau. La cazelle bâtie en pierre sèche, également nommée



chazelle ou *capitelle*, est souvent circulaire et voûtée en tas de charge, sans charpente ni mortier. Parfois, elle est incluse dans un muret de pierres sèches délimitant la parcelle ou sur le périmètre d'un enclos. Elle était construite avec les pierres récupérées sur place et provenant le plus souvent de l'épierrement des champs. Il n'y a jamais de vantaux à la porte afin de pouvoir observer le troupeau. On peut aussi voir des cazelles en bord de routes ; elles furent édifiées dès le XVIII^e siècle par les cantonniers qui avaient en charge une portion de voie à entretenir. En caussenards qu'il étaient, ils vont reprendre le même système de construction que celui des cazelles.

Chapelle :



Les chapelles dédiées aux saints protecteurs des troupeaux (Saint-Côme, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Blaise...) témoignent d'un lien immatériel évident entre religion et prospérité des troupeaux (exemples de la chapelle Saint-Gervais (commune de Hures-la-Parade) dans les gorges de la Jonte ou de celle de Saint Côme sur le causse Méjan, (commune de Mas Saint Chély). Le saint patron des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem était saint Jean Baptiste, berger. Sur le Larzac, l'église de la Couvertoirade, village fortifié Templier puis Hospitalier, est justement dédiée à ce saint.

Châtaignier :



Le châtaignier a toujours occupé une place importante dans le cœur des Cévenols. Emblématique des forêts cévenoles, il est nommé « arbre de vie » car on a coutume de dire que cet arbre accompagne l'homme tout au long de sa vie : pour la confection du berceau, la charpente de sa maison, la nourriture de la famille et le cercueil pour l'au-delà. Le châtaignier est également nommé « arbre à pain », car il était une ressource alimentaire importante dans un pays difficile, les châtaignes après séchage (*Cf. Clède*) étant réduites en farine ou servies en « bajana », une soupe épaisse. La châtaigneraie est aussi un milieu accueillant les troupeaux de moutons ou de chèvres en sous bois, complétant ainsi leur alimentation.

Citerne :

La citerne est un réservoir creusé dans le sol et la roche, toujours couverte et maçonnée au moins pour sa voûte et étanchéifiée par un mortier composé de chaux, de sable et de tuiles concassées, vers laquelle on dirige, via les chéneaux – en pierre ou en bois autrefois - les eaux de toitures. On trouve les citernes pour l'alimentation humaine dans les maisons mais aussi parfois dans certaines jasses pour les animaux. Les Causses étant dépourvus d'eau en surface (sources, ruisseaux ...), la citerne est un élément primordial pour assurer la vie sur les causses.

Clapas :



Mot occitan signifiant « tas de pierres », ils sont le produit, au fil du temps, de l'épierrement des champs. Pouvant être de grande hauteur et longueur, ils constituent des éléments structurants dans le paysage scandant les plateaux, servant de coupe-vent, de limites de parcelles, ou recouvrant parfois d'anciens tumuli, témoignages des premiers temps de l'occupation humaine.

Clocher de tourmente :



Simple ouvrage maçonné, souvent en granit, supportant une cloche surmontée d'une croix, ces clochers dits de « tourmente » avaient pour fonction, outre le rôle de clochers habituels (annonce de décès, messes, etc...) de servir de repère sonore aux égarés pris dans la tourmente l'hiver, d'où leur nom. En effet, lorsque le brouillard ou la tourmente en hiver noyaient les hauts plateaux, on sonnait la cloche, parfois pendant des heures, pour guider le berger ou le voyageur perdu dans le mauvais temps. On en trouve plus particulièrement dans les villages du Mont-Lozère.

Croix :



Les croix de pierre, de bois ou de fer sont présentes en tous lieux du territoire et sont très nombreuses, notamment dans les campagnes. Certaines croix placées en bordure de chemins et dans les carrefours de routes, peuvent être des « croix votives », d'autres sont dites commémoratives car rappelant un événement tragique mais toutes ont d'abord pour mission d'assurer la protection des voyageurs, du troupeau, de son berger contre les dangers susceptibles de se présenter : brigands, loups, épidémies, démons, surtout la nuit... Érigées sur les ponts, elles préservaient des crues.

Les croix des rogations placées aux quatre points cardinaux des villages faisaient l'objet, chaque année, les trois jours précédant l'Ascension, de processions chantées pour bénir les travaux des champs avant la récolte ; ces croix sont donc particulièrement liées à l'agropastoralisme. Certaines avaient aussi une fonction directionnelle ou foncière en marquant la limite d'une propriété.

D

Doline :



Également nommée « sotch », les dolines formées par l'effondrement en profondeur du substrat rocheux sont indissociables du paysage des Causses. Il s'agit de dépressions naturelles où s'est accumulée de la terre fertile, permettant ainsi de cultiver, même sur de petites surfaces, les céréales, nécessaires aux exploitations agricoles en complément de l'activité d'élevage.



Dolmen :
Cf. mégalithes

Draille :



Chemin formé dès le néolithique par le passage des troupeaux et toujours emprunté par ces derniers pour effectuer la transhumance des vallées aux hautes terres. Une draille suit toujours une pente douce afin d'éviter un effort et un ravinement trop importants. Les drailles ne sont pas exclusivement empruntées par les troupeaux mais sont aussi des chemins utilisés par toutes sortes de voyageurs : gens du pays, pèlerins, commerçants ... nécessitant ainsi quelques aménagements bâtis (cf. *calade, montjoies et ponts moutonniers*). Chaque année au mois de juin, c'est environ 25 000 brebis qui empruntent ces chemins sous la conduite des bergers pour rejoindre leurs estives où elles trouveront fraîcheur, eau et nouvelle herbe qui sont insuffisantes à la même période dans les garrigues languedociennes .

E

Écobuage :



Pratiqué encore aujourd'hui, sous surveillance stricte, l'écobuage consiste à mettre le feu à la fin de l'hiver aux landes et pelouses. Cela permet de maintenir les milieux ouverts – en brûlant les genêts, très envahissants par exemple- et contribue à enrichir les terres par les résidus des végétaux brûlés. La pauvreté des terres est criante sur le territoire, notamment sur le Mont Lozère et cette pratique est souvent complémentaire de *cf. la fumature*.

Enclos :



Parcelle entourée de murs bâtis en pierre-sèche laissant seulement un passage pour les animaux que l'on ferme avec des branchages et où on rassemblait les brebis. Les enclos caussenards les plus élaborés ont leurs murs doublés d'une haie d'épineux afin d'être plus dissuasifs. Sur le causse du Larzac, ils sont souvent associés à la présence d'une cazelle.

Estive :



Ou terrain de parcours. Il s'agit de grandes étendues naturelles parcourues par les troupeaux résidents ou transhumants pour leur alimentation. L'estive désigne aussi la période de l'année où les troupeaux sont amenés sur les pâturages d'altitude.

F

Four à pain :



Indissociable de la vie communautaire d'autrefois dans les villages il est aussi présent dans chaque ferme isolée. La plupart du temps, il est constitué de deux éléments : une chambre de chauffe circulaire toujours voûtée, protégée par une petite bâtisse qui la protège. La chambre de chauffe était précédée d'une autre construction, appelée « fournial » utilisée pour le stockage des fagots, pelle à enfourner, dépôt des pailles (paniers pour placer le pâton de pâte pour qu'il lève).

Le fournial est généralement de plan rectangulaire charpenté et bordé de bancs en pierre où on pouvait s'asseoir et discuter, le four étant un endroit fort de sociabilité du village On peut parfois trouver de rares exemples de fours entièrement circulaires, sans fournial et à couverture végétalisée.

Fosse à loup :

Également nommée piège à loup, il s'agit d'une fosse creusée dans le sol pour capturer les loups et dont les parois étaient souvent faites de pierres sèches. Elle était ensuite recouverte de branchages pour en dissimuler l'ouverture. Les fosses à loups étaient construites dans les passages étroits des cols qui permettaient l'accès aux estives d'altitude.

Fumature ou fumure :

Pratique attestée dès le XIII^e siècle consistant à parquer les troupeaux de brebis la nuit sur une parcelle afin qu'elles y déposent leur fumure. Ce procédé permet de fertiliser les terres des hauts plateaux pour pouvoir y cultiver des céréales. Cette pratique est primordiale en raison de la pauvreté en nutriments des sols et les droits de fumure étaient autrefois très réglementés.

G

(Causse des) Garrigues : cf. brebis

H

Hospitaliers :



Ordre religieux puis militaire, officiellement reconnu par une bulle papale en 1113. Après la prise de Jérusalem en 1099, les hospitaliers vont reprendre la gestion d'un hospice qui avait été créé vers 1070 pour accueillir voyageurs et pèlerins. Après la chute d'Acre en 1291, les Hospitaliers vont d'abord conquérir l'île de Rhodes avant de s'installer sur l'île de Malte deux siècles plus tard en 1530. Ils en seront chassés par Bonaparte en 1798 et l'ordre supprimé.

Il renaîtra au XIX^e siècle et les chevaliers de St Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte retrouveront leur vocation première d'hospitalité et

continuent encore aujourd'hui leur mission caritative.

Sur le Causse du Larzac ils vont poursuivre la gestion des terres héritées des Templiers en 1312 (ils possédaient alors plus de 600 commanderies en Europe), en intensifiant l'activité agropastorale dédiée à la production de céréales ainsi que celle de l'élevage des ovins pour la viande, la laine, le cuir et le lait. Pendant la guerre de cent ans, ils vont fortifier les villages créés par les templiers et en rajouter un nouveau : le Viala du Pas de Jaux. Ils ont renforcé le quadrillage du territoire en élevant des bornes, des murettes et en dotant les estives d'éléments nécessaires au pastoralisme telles que jasses et lavognes. Sur le Mont-Lozère, ils se sont implantés directement - sans héritage des Templiers - et n'ont pas fortifié de villages.

J

Jasse :



Bergerie voûtée bâtie souvent avec les pierres d'épierrement et couverte de lauzes. Les jasses, de forme allongée et basse sont percées de petites et étroites ouvertures pour l'aération et sont fermées par une grande porte pleine en bois. On les trouve plus généralement disséminées sur les parcours caussenards ou comme un des éléments constitutif de la ferme. Outre l'abri du troupeau, la jasse est parfois aussi pourvue d'une citerne recueillant les eaux de toiture permettant de faire boire les brebis. Les ordres monastiques et les ordres religieux et militaires possédant d'importants troupeaux ont bâti, au Moyen Age, de grandes jasses, principalement sur le Larzac, ainsi que les moines, alors également en charge de troupeaux qui se trouvaient à plus d'un jour de marche de leur monastère.

L

Lavogne :



Sur les Causses, les lavognes encore utilisées de nos jours sont des cuvettes naturelles argileuses, le plus souvent de forme circulaire, servant d'abreuvoir aux troupeaux et alimentées exclusivement par les eaux de pluies. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le nombre d'ovins étant plus important, on va construire des lavognes plus grandes et dallées. Elles constituent les seuls points d'eaux permanents avec des lavognes naturelles temporaires pour les animaux et à ce titre, elles sont précieuses et plutôt bien entretenues.

Lauzes :

Les toitures en lauzes participent à l'intégration du bâti dans son environnement paysager. Elles peuvent être, selon les zones géographiques en calcaire, en schiste ou d'ardoise .



Celles en calcaire font la typicité de l'habitat des causses. Pierres plates, jadis extraites sur place, simplement posées sur un lit de granulats, elles recouvrent les voûtes et non une charpente. Les lauzes calcaire n'ont pas besoin de fixation en raison de la faible pente du toit et du poids qu'elles exercent mutuellement. La couverture calcaire pèse en moyenne 250 kg au m² ! Une charpente en bois ne pourrait supporter un tel poids aussi, sur celle-ci, on pose des lauzes de schiste ou d'ardoise, clouées et moins épaisses. Le savoir-faire de lauzier est encore actif en Lozère et en Aveyron, mais ce travail d'extraction et de pose requiert un réel savoir-faire et reste un métier sans mécanisation, ni formation dans une école spécifique.



M

Mégalithes :



Ce terme générique désigne des élévations de pierres brutes ou peu taillées de grandes dimensions dont font parti les dolmens et les menhirs, très nombreux sur le territoire des Causses mais aussi des Cévennes. Témoinnant de l'occupation humaine dès le Néolithique moyen, en particulier sur le causse Méjean, ils sont néanmoins présents sur tous les causses, en liaison avec les voies de communication et les échanges inhérents à celles-ci.

Les menhirs sont des pierres levées, de 2 à 3 mètres de haut, particulièrement nombreux aux Bondons ou sur le causse de Blandas et les crêtes cévenoles, érigés pense t-on, pour des raisons religieuses. Quant aux dolmens, il s'agit d'anciennes tombes, à l'origine toutes recouvertes d'un tumulus (tas de pierres et de terre) qui les dissimulaient en partie.

Menhirs : Cf. mégalithes

Métier à ferrer :

Très souvent situé à côté du four à pain, le métier à ferrer ou « travail », également nommé « ferradou » en occitan, était bâti en bois ou en granit. Il servait à ferrer les bœufs ou les vaches qui, attelés, permettaient de débarder le bois ou de tirer un char. A l'avant de la petite construction, on trouve un joug permettant de maintenir la tête de l'animal. Les sortes de reposeirs sur les côtés permettaient quant à eux d'y installer la patte de la vache repliée, pour la ferrer. Pour une plus grande tranquillité, de larges sangles étaient passées sous le ventre de l'animal et reliées aux poutres horizontales situées en hauteur afin de le maintenir. Témoins d'un passé agricole non mécanisé révolu, beaucoup de métiers à ferrer ont aujourd'hui disparu mais certains sont reconstruits car ils sont devenus emblématiques de la vie rurale d'autrefois.

Mines d'eau :

Ingénieux système du bâti hydraulique essentiellement présent en Cévennes, il s'agit de galeries couvertes permettant de recueillir les eaux souterraines emprisonnées dans les strates relevées du schiste. Elles sont souvent incorporées dans les murs de soutènement des terrasses. Ce dispositif permettait ainsi de pouvoir recueillir de l'eau en été, période où la sécheresse sévit dans les basses vallées cévenoles.



Montjoies :

Pierres dressées, d'environ 1,5 à 2 mètres de haut, bordant les chemins de transhumance pour délimiter la voie et pouvant aussi servir de repère par mauvais temps.

Murailleur :

Artisan bâtissant en pierre sèche.

O

Ovin : *cf. brebis*

P

Païssière :

Ou prise d'eau. Barrage artificiel construit sur un petit cours d'eau pour amorcer la prise d'eau du canal ou béal.

Parcours :

Vastes landes ou pelouses naturelles d'altitude sur les Mont-Aigoual et Mont-Lozère, elles sont d'allure steppique et nées de l'action de l'homme pour ouvrir les milieux sur les causses. Ces terres sont parcourus par les troupeaux sédentaires ou transhumants pour se nourrir et sont très riches en biodiversité. *cf. estive*



Pastoralisme :

Système d'élevage qui utilise en grande partie les ressources végétales spontanées pour le pâturage, le plus souvent de façon extensive, soit

sur l'exploitation même, soit dans le cadre de la transhumance ou du nomadisme.

Paysages culturels :

Selon la Convention du Patrimoine mondial, ce sont « les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature ». Ils illustrent l'évolution de la société humaine et son établissement au cours du temps, sous l'influence des contraintes physiques et/ou des possibilités présentées par leur environnement naturel et des forces sociales, économiques et culturelles successives, externes aussi bien qu'internes ».

Pélardon :

Fromage AOC et AOP de lait de chèvre, emblématique des Cévennes. Son cahier des charges très strict exige une aire géographique bien délimitée, une forme cylindrique d'environ 60 mm de diamètre et 25 mm de haut, à bords arrondis. La croûte est fine de couleur ivoire et sa pâte blanche à texture lisse à la coupe. Les chèvres ne doivent obligatoirement pâturer au moins 210 jours / an dont une grande partie au delà de 800 m d'altitude. L'existence du Pélardon est attestée dès l'Antiquité par Pline l'Ancien.

Pierre sèche :



Construire en pierre sèche consiste à bâtir sans liant (terre, mortier de chaux, ciment). Utilisée de tout temps, cette technique a été mise en œuvre dans une grande partie de l'architecture vernaculaire du territoire des Causses et des Cévennes : terrasses, cazelles, murets ...

La pierre sèche permet la réalisation d'ouvrages très résistants car ils encaissent les déformations grâce à leur structure plus souple que celle d'un ouvrage classique raidi par du ciment par exemple. Ses autres qualités, outre sa solidité, sont leur nature drainante, écologique et économique. Bâtir en pierre sèche relève cependant d'un réel savoir-faire et on nomme l'artisan spécialisé dans cette technique le murailler.

Places de foire :

Lieux de rencontres et d'échanges, les places de foire permettaient d'établir un réel lien social entre les grands propriétaires, employeurs ou simples ouvriers louant leurs services à la journée, mais aussi avec le monde extérieur à travers les marchands. Plusieurs foires par an se tenaient dans les principaux villages et on y échangeait les produits de l'agropastoralisme.

En général, la place dite de la loue permettait au printemps et à l'automne aux saisonniers de se faire embaucher (« louer ») en tant que berger, ouvrier agricole ou ramasseur de châtaignes. Le commerce des animaux et des céréales avait lieu sur d'autres places qui leurs étaient dédiées.



Ponts moutonniers :

Ou ponts de transhumance. Spécifiquement construits sur les drailles, ils permettent le franchissement de ruisseaux ou d'obstacles pour les troupeaux en transhumance.

R

Raïole : Cf. brebis



Roquefort :

Fromage AOC et AOP de lait de brebis à pâte blanche persillée de bleu, au goût très parfumé. Le lait provient des brebis de race Lacaune qui ont obligation de pâturage dès que les conditions le permettent. Le fromage est affiné dans un éboulis du plateau calcaire du Combalou à Roquefort-sur-Soulzon. Des failles naturelles nommées fleurines, apportent la ventilation nécessaire à l'affinage du Roquefort.

S

Sotch : Cf. doline

T

Templiers :



Ordre religieux et militaire apparaissant en 1120 et fondé par Hugues de Payns suite à la prise de Jérusalem. Sa mission était d'assurer la sécurité des pèlerins en Terre Sainte.

Par donation de Ste Eulalie, par Raymond, abbé de Gellone à l'Ordre du Temple, les Templiers vont, à partir de 1152, développer une importante commanderie comprenant les territoires de La Cavalerie, de La Couvertoirade, de Ste Eulalie de Cernon et du Viala du Pas de Jaux.

Ils se sont ainsi employés à faire prospérer ces terres par l'élevage extensif des brebis sur les parcours peu fertiles et à cultiver les terres plus riches autour des villages, pratiquant ainsi un agropastoralisme qui fera de la commanderie de Sainte-Eulalie la commanderie la plus riche du Sud de la France. Très tôt on trouve mention de l'organisation de la collecte du lait pour le fromage et le travail de la peau pour la fabrication de parchemins sur Millau. Les revenus tirés de ces exploitations servaient à entretenir les chevaliers en Terre Sainte ainsi que leurs forteresses et leur flotte.

L'ordre des Templiers a été officiellement dissous en 1312 par le Pape Clément V et tous ses biens transférés à l'ordre des Hospitaliers qui

poursuivront l'œuvre de leurs prédécesseurs.

Terrasses :



Aménagement de parties planes dans une forte pente afin de retenir la terre et d'augmenter la surface cultivable. On les nomme aussi : *bancels, faïsses, accols* ou *traversiers*.

Les terrasses se caractérisent par la construction de murs en pierres sèches associées à la construction d'un système complexe hydraulique afin d'irriguer les terres ou d'évacuer les eaux de pluies en excédent selon les saisons. Situées aux abords des habitations, elles permettent la culture de potagers et ont favorisé le développement du châtaignier et du mûrier dans les Cévennes.

Aujourd'hui elles permettent de cultiver le raïolet - oignon doux (AOP) des Cévennes – et la vigne ou la truffe dans les Gorges.

Toit-citerne :

Petit édifice, souvent de forme circulaire ou semi-circulaire, construit sur les causses et présentant une large couverture de lauzes afin de recueillir les eaux de pluies pour les conduire via des chéneaux dans la citerne pour l'abreuvement des troupeaux. Le toit-citerne est sûrement la construction la plus originale et la plus efficace qui témoigne de l'ingéniosité des hommes du Causse pour collecter et conserver l'eau de pluie.

Transhumance :



Action de conduire les troupeaux des plaines du Sud vers les hauteurs, en l'occurrence pour le territoire vers le Mont-Lozère, le Mont-Aigoual ou sur les Causses, afin qu'ils trouvent eau, fraîcheur et herbe tendre. Généralement, la montée des troupeaux a lieu fin juin et la redescente fin octobre. La transhumance se fait en empruntant les drailles.

Aujourd'hui, c'est près de 25000 brebis et environ 130 éleveurs qui pratiquent la transhumance sur le territoire.

U

UNESCO :



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization : organisation non gouvernementale, née suite à une Conférence internationale qui s'est tenue à la fin de la deuxième guerre mondiale. Sa création a été initiée par une quarantaine d'États, pour promouvoir une culture de la paix. Son siège est à Paris et regroupe aujourd'hui 195 membres. C'est la Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée le 16 novembre 1972 qui définit les modalités d'inscription des sites au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

V

Voûte :



Indissociable de l'architecture caussenarde, la voûte de pierres s'est développée à partir du XVI^e siècle afin de palier la disparition, à cause de leur surexploitation, des arbres de haute futaie, jusque là utilisés pour les charpentes. Souvent bâtie en berceau au rez-de-chaussée, on édifiait une voûte en ogive à l'étage afin de mieux répartir les poussées, en particulier dans l'habitat. Pour édifier une voûte, la mise en place d'un cintre de bois que l'on déplace au fur et à mesure de la obstruction et qui peut être réutilisé ailleurs est nécessaire. On trouve également des voûtes remarquables, bâties en granit, sur le Mont-Lozère.

Nous contacter :

Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes

8, place du Palais 48400 FLORAC - France-

Tél : 33 (0) 4 66 48 31 23 ou 09 67 09 31 23

www.causses-et-cevennes.fr